

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 janvier 2009 **Tenu à la Mairie à 20h30**

Sont présents : Mrs Jean-Pierre CHAMPION, Michel AUBRUN, Renaud DROUY, Didier REY, Thierry CHABANON, Jean DAVID, Ludovic FARINET, Serge BURNICHON, Mmes Nathalie VERNUS-PROST, Marie-Jo ANGLADA-PATRIARCA, Nathalie HAUTOIS, Elisabeth PASSOT, Jocelyne ROLLET.

Excusés : Mr Franck CALAS, Mme Annie NESME.

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouvert le Conseil Municipal
Secrétaire de séance élue : Mme Jocelyne ROLLET.

Monsieur le Maire demande d'apporter une rectification dans le compte-rendu du conseil du 18 décembre 2008. Il précise que ce sont 4 entreprises et non 3 qui ont présenté une offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public. Les membres du Conseil approuvent cette rectification et valident le compte rendu du 18 décembre 2008.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ SUBVENTIONS

Plusieurs demandes de subventions nous ont été faites, après en avoir délibéré, une a été accordée à :

↳ AJC : participation de 2 €50 par jour pour les enfants de Mogneneins ayant fréquenté le centre de loisirs de Thoisseu pour la période du 3 septembre au 17 décembre 2008 soit 101 €25 (représentant au total 28 jours et 25 demi-journées.). Monsieur Renaud DROUY n'a pas pris part au vote de cette subvention.

Les autres demandes ont été rejetées à savoir :

- ↳ Promofluvia
- ↳ Association des Paralysés de France.
- ↳ Maison Familiale Rurale de Charentay.

II/ ABONNEMENT DE SERVICE POUR 2009 – MAGNUS

Une délibération est prise pour autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de maintenance pour les logiciels MAGNUS dont la prestation s'élève à 1 132 € 47.
Décision validée par l'ensemble du Conseil.

III/ ADHESIONS

↳ Convention SPA : le Conseil Municipal décide de reconduire la convention avec capture des animaux dont la cotisation s'élève à 0€26 par habitant. Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention applicable à compter de 2009.

↳ ADDIM de l'Ain : association émanant du Conseil Général permettant de développer les initiatives musicales, danse, théâtre, cirque. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette association dont la cotisation annuelle s'élève à 30 €. Monsieur le Maire est autorisé à mettre en œuvre cette décision.

IV/ ENTRETIEN ESPACES VERTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise GUILLERMIN, concernant le contrat d'entretien des espaces verts situés vers le Pigeonnier. Ce contrat était renouvelé depuis plusieurs années. Il demande aux membres de se prononcer sur la reconduction de ces travaux dont le montant est estimé pour 2009 à 2 691 € TTC.

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité de ne pas reconduire ce contrat d'entretien des espaces verts.

Par contre, la réfection du goro s'avérant nécessaire, il est demandé à M. Serge BURNICHON, responsable de la Commission Voirie, d'étudier le dossier (état des travaux à réaliser, coûts).

VI/ VENTE DE FOIN

Une délibération est prise afin de définir les modalités de la vente aux enchères de la coupe de foin du terrain communal qui s'est libéré au 1^{er} janvier 2009.

La vente aux enchères de 3 lots d'environ 4 800 m² situés "au Bois Dieu" s'effectuera le samedi 21 février 2009 à 10 h en Mairie. La mise à prix est fixée à 700 € le lot avec une enchère minimum de 30 €.

L'ensemble des conseillers présents approuve les tarifs proposés et autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ces ventes.

VII/ COMMERCE DE PROXIMITE : Appel Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'avenant au compromis de vente administratif pour l'acquisition du dernier commerce a bien été signé, différant ainsi la vente jusqu'au 15 avril. Une délibération est prise afin d'autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres pour trouver un maître d'œuvre pour ce projet.

Une rencontre est prévue le 2 février prochain avec Monsieur le Maire, des Adjointes chargés du dossier et les actuels exploitants de ce commerce.

VIII/ RAPPORTS DES COMMISSIONS

↳ Ecole : la Commission Ecole travaille toujours très sérieusement sur l'étude de la construction d'une nouvelle école ; terrain, nouvelles coordonnées de constructeur modulaire ; elle attend des informations et des précisions des Bâtiments de France pour savoir ce qui est autorisé.

↳ Recensement : Nathalie HAUTOIS coordinatrice informe que le recensement a débuté depuis 1 semaine : il y a environ 30 % de retours, comme souhaité.

↳ Location salle des fêtes : une modification du contrat de location de la salle de fêtes et des tarifs va être proposée pour la prochaine séance du Conseil Municipal.

↳ Culture : le Bulletin Municipal est chez l'imprimeur : 6 pages recto verso en papier recyclé, et sera distribué d'ici la fin de la semaine 5.

Le 7 février prochain, une rencontre avec les membres de la bibliothèque est prévue afin d'organiser les 10 ans.

↳ Développement durable : rappel de la journée inter communale du Développement durable qui aura lieu le 28 mars prochain. Une information sera faite dans chaque commune et au sein de l'intercommunalité sur le déroulement des différentes manifestations.

↳ Urbanisme : La commission a décidé de se réunir tous les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois pour étudier les dossiers en cours.

L'étude du PLU va représenter un travail important qui débutera en mars/avril prochain.

VIII/ QUESTIONS DIVERSES

↳ Monsieur le Maire a reçu une documentation sur un petit livre destiné aux élèves de CE2/CM1/CM2 : « Bien Vivre Ensemble » ; coût unitaire : € 2,50, qui pourrait être distribué à chaque enfant de l'école.

L'idée est acceptée par tous les membres du Conseil Municipal, et va être soumise aux membres du SIVOS.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, Président, lève la séance.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 13 février 2009 à 20 h en Mairie.

Le Maire,
Jean-Pierre CHAMPION

